

LIVRE BLANC

# PROTÉGER NOTRE SANTÉ FACE AUX RISQUES ÉCOLOGIQUES

ÉTAT DES LIEUX  
ET PREMIERS PAS

JUIN 2024



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —

GROUPE  
**vyv**

Pour une santé  
accessible à tous

# SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
-----------------------	---

<b>UN NOUVEL HORIZON DE PROTECTION POUR LE MUTUALISME : LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT</b>	<b>7</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

De quoi parle-t-on ?	8
----------------------	---

Pourquoi cette évolution ?	9
----------------------------	---

Des causes multiples et imbriquées	10
------------------------------------	----

La société des risques	11
------------------------	----

Quel rôle pour les mutuelles ?	12
--------------------------------	----

<b>AGIR, INNOVER ET SENSIBILISER</b>	<b>15</b>
------------------------------------------	-----------

Faire notre part dans la réduction de l'empreinte environnementale	16
-----------------------------------------------------------------------	----

Innover en faisant du logement un déterminant de santé	17
-----------------------------------------------------------	----

Faire de la transition écologique un exercice démocratique	18
---------------------------------------------------------------	----

Les recommandations des conventionnaires	20
------------------------------------------	----

Des actions concrètes en lien avec les territoires et la société	21
---------------------------------------------------------------------	----

La prise en compte des inégalités dans la construction de nos solutions	23
----------------------------------------------------------------------------	----

## **DESSINER UN FUTUR SOUHAITABLE 25**

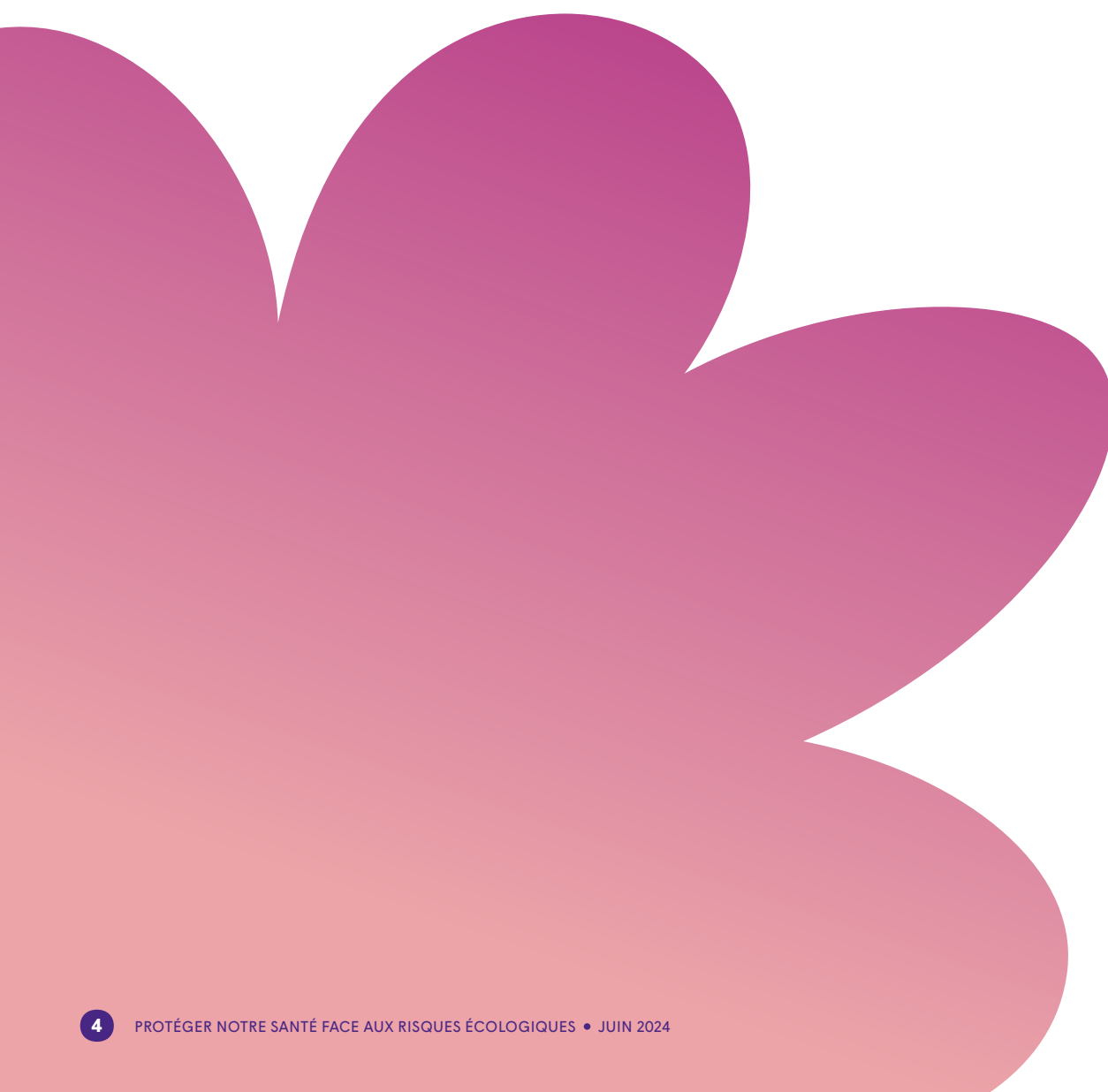
Pourquoi mener une démarche prospective ? 26

Demain, tous et toutes vulnérables ? 27

**CONCLUSION 30**

**POUR ALLER PLUS LOIN 31**

**REMERCIEMENTS 31**



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Par **Stéphane Junique**, président du Groupe VYV  
et **Delphine Maisonneuve**, directrice générale du Groupe VYV

72 % des Français sont d'avis que la dégradation de l'environnement et le changement climatique leur seront préjudiciables, et 88 % qu'ils le seront pour les générations futures<sup>1</sup>. Ils ont raison : au-delà de l'impact sur les écosystèmes et les ressources, la crise écologique est une menace majeure sur la santé publique, encore sous-estimée : événements climatiques extrêmes, pandémie, pollutions, font chaque année des millions de morts et de malades<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, l'information et la prise de conscience sont toujours nécessaires, mais insuffisantes. Tout comme les risques, les réponses à apporter sont systémiques. Car si nos choix et nos modes vies font partie des causes de la dégradation de notre environnement, ils dépendent eux-mêmes d'un modèle de production et de consommation qui s'impose aux volontés individuelles, modèle hérité d'une époque où l'impact sur l'environnement et la santé restait faible et largement ignoré. Les besoins de mobilité, d'alimentation, d'habillement, de logement, par exemple, sont satisfaits par des acteurs économiques, des institutions et des infrastructures qui laissent peu d'alternatives à l'individu. Quoique précieuse, la bonne volonté de chacun ne suffit pas.

Dans la plupart des pays, l'action des pouvoirs publics, les lois et règlements relatifs à la transition écologique n'ont jusqu'ici pas permis de tenir les engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique, contre la pollution et la perte de biodiversité. Les acteurs économiques et sociaux d'envergure doivent prendre leur part de l'effort requis, épauler nos concitoyens, dans les territoires, en coopération avec d'autres acteurs privés ou publics, faire levier entre l'individu et les institutions. Pour ouvrir des perspectives, pour mettre en place des expérimentations, pour offrir au plus grand nombre des alternatives désirables et accessibles permettant d'évoluer vers des modes de vie plus favorables à la santé et à l'environnement.

Tout comme le mutualisme a préfiguré au XIX<sup>e</sup> siècle la protection sociale universelle, le Groupe VYV se donne aujourd'hui pour mission d'être un acteur porteur d'expérimentations faisant émerger de nouveaux cadres sociaux, économiques et institutionnels amplifiant et accélérant une transition écologique juste et bénéfique à la santé de tous.



1. *Destin commun*, 2022.  
2. OMS.









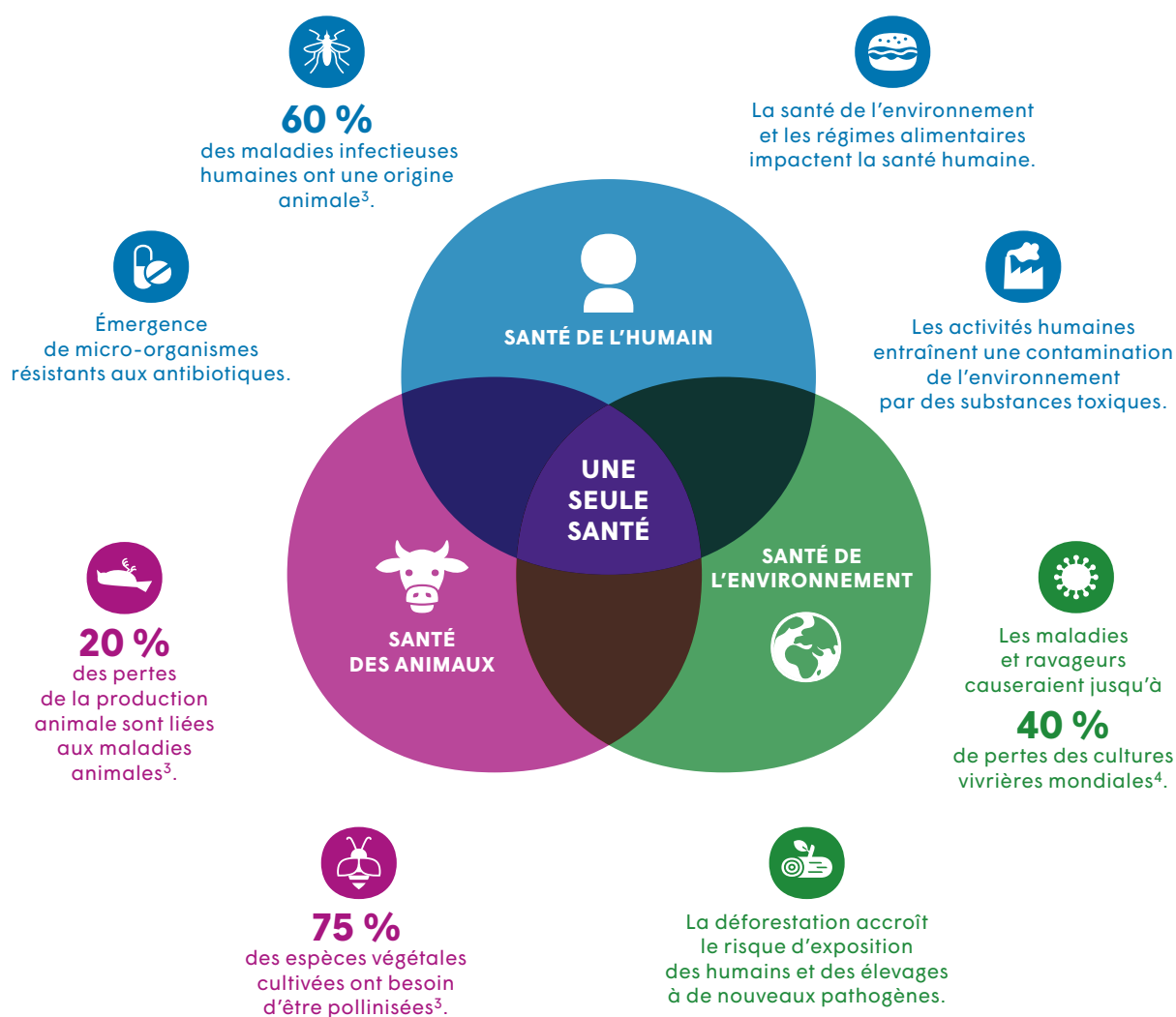
#1

**UN NOUVEL HORIZON  
DE PROTECTION  
POUR LE MUTUALISME :  
LA SANTÉ-  
ENVIRONNEMENT**

# UN NOUVEL HORIZON DE PROTECTION POUR LE MUTUALISME : LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

## De quoi parle-t-on ?

Les avancées des connaissances scientifiques ont conduit à ne plus séparer la santé humaine de son environnement et à définir une santé globale, au croisement de la santé humaine, de la santé animale et de la santé des écosystèmes. Depuis 2008, les Nations unies ont ainsi adopté le concept de « One Health », « une seule santé » dans ses trois dimensions.



3. Chiffres OIE. - 4. Chiffres FAO.





Ce concept fait désormais partie des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU (3<sup>e</sup> objectif, cible 9) :

**« Réduire nettement, d'ici à 2030, le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol. »**

La traduction française officiellement adoptée est celle de « santé-environnement » pour éviter la confusion avec « santé environnementale », qui renvoie à la santé des écosystèmes. Depuis 2004, la France produit tous les 5 ans un plan national santé-environnement (PNSE), le dernier en date courant jusqu'en 2025.

En 2022, une résolution des Nations unies a affirmé que l'accès à un environnement propre, sain et durable constitue un droit humain universel. La stratégie de l'Union européenne fait également de la neutralité carbone et d'un environnement exempt de substances toxiques deux objectifs fondamentaux à atteindre d'ici 2050.

## Pourquoi cette évolution ?

L'action humaine sur la planète a considérablement transformé, aseptisé et artificialisé notre environnement de vie. Dans les pays industrialisés, les principales causes de décès ne sont plus les accidents ou les maladies infectieuses (grippe, tuberculose, paludisme...) mais les maladies dites chroniques, nécessitant des soins de longue durée, liées à nos modes de vie ainsi qu'à notre environnement : cancers, maladies cardio-vasculaires, asthme, arthrite, diabète, obésité, maladies respiratoires... Ces maladies chroniques touchent 37 % de la population française. À mesure que la population vieillit et que l'environnement s'artificialise, la santé humaine devient de plus en plus la conséquence d'une accumulation au long cours de multiples facteurs, nocifs ou bénéfiques, dont nous sommes à l'origine.

Pour l'Organisation mondiale de la santé, environ un quart des décès et des pathologies chroniques dans le monde peut ainsi être attribué à des facteurs environnementaux et comportementaux, répartis dans trois grandes catégories :

- **les agents pathogènes** (virus et bactéries) responsables des maladies infectieuses ;
- **les substances toxiques** produites par l'industrie, présentes dans le cadre professionnel, domestique, dans l'air, l'eau et les sols ;
- **les risques physiques** (chaleur, bruits, ondes...).

## Des causes multiples et imbriquées

La santé-environnement dépend des crises écologiques majeures que sont le réchauffement climatique, la pollution globale et l'effondrement de la biodiversité. Le plus souvent, l'environnemental est le reflet du comportement. Les pollutions par le plastique, par les particules fines ou par le tabac impactent notre environnement et sont des choix de société.

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines réchauffent l'atmosphère : l'hypothèse officiellement actuellement retenue en France est d'une augmentation de 4 °C en 2100. Si la chaleur engendre notamment pour les plus fragiles des canicules meurtrières, qui seront toujours plus fréquentes, elle est aussi à l'origine de nombreuses allergies, d'un regain de maladies infectieuses (choléra, dengue), d'une diminution des ressources alimentaires, enfin de multiples effets sur la santé mentale.

Les pollutions chimiques liées à nos modes de production et de consommation sont omniprésentes dans l'air, l'eau et le sol. Selon le 4<sup>e</sup> Plan national santé-environnement (PNSE), la pollution de l'air extérieur, première cause de mortalité environnementale, serait à l'origine de 40 000 à 100 000 décès prématurés en France. Deux polluants majeurs sont concernés : les particules fines et le dioxyde d'azote. Selon un rapport de la Cour des comptes de 2020, le coût des décès évitables liés à la pollution de l'air serait compris entre 76 et 145 milliards d'euros par an. Moins connue, la pollution de l'air intérieur des bâtiments est 2 à 5 fois plus forte qu'en extérieur, en raison d'une ventilation insuffisante et de la multiplicité de polluants présents (aérosols, produits ménagers, meubles, plastiques). La pollution de notre environnement est générale dans les sols et dans l'eau, avec des dizaines de milliers de molécules produites par l'industrie, dont les effets ne sont généralement pas ou peu évalués.

Des dizaines de substances potentiellement toxiques sont présentes dans nos corps. Les plus connues sont les perturbateurs endocriniens, les PFAS, les résidus de pesticides (glyphosate), les métaux et métaux lourds, les dioxines.



La pollution sonore est moins mentionnée alors que, selon l’OMS, 20 % de la population européenne est exposée à des niveaux de bruit préjudiciables à la santé, engendrant des troubles du sommeil et de l’attention, ainsi que des atteintes à la santé mentale.

L’effondrement de la biodiversité, lié à la pollution chimique et à l’artificialisation des sols, n’est pas sans effet sur la santé-environnement. Selon un rapport de l’IPBES (GIEC de la biodiversité) de 2020, 30 % des maladies infectieuses émergentes sont attribuables au changement d’usage des sols (agriculture, urbanisation). Les espèces privées d’habitats naturels, pour différentes raisons, peuvent migrer et transmettre de nouveaux agents pathogènes aux communautés humaines.

Nos modes de vie a priori non polluants sont également en cause dans la dégradation de la santé-environnement : la sédentarité augmente les risques de surpoids, de diabète et d’hypertension, la suralimentation contribue aux maladies cardio-vasculaires et aux cancers, tandis que l’isolement social est nocif pour le système immunitaire général.

## La société des risques

Selon le directeur général de l’OMS, « nous réapprenons aujourd’hui ce que l’humanité a toujours su, mais qu’elle a oublié ou ne veut pas voir depuis la révolution industrielle : lorsque nous nuisons à notre environnement, nous nous faisons du mal à nous-mêmes.<sup>5</sup> »

La science cherche à se donner les moyens de mesurer ces nouvelles complexités. En miroir du génome, qui exprime notre santé génétique, la notion d’« exposome », élaborée en 2005 et intégrée dans le 3<sup>e</sup> PNSE (2015-2020), exprime le cumul des expositions d’un individu à l’ensemble des facteurs environnementaux et comportementaux, de la période prénatale à la vieillesse. On peut distinguer trois types d’exposomes : l’exposome interne (hormones, marqueurs de stress), l’exposome externe spécifique (polluants, rayons, agents infectieux, modes de vie) et l’exposome externe général (milieu socio-économique et cadre de vie). L’exposome vise à mesurer à quel point un agent peut être nocif à très faible dose, comme les perturbateurs endocriniens, ou en interaction avec d’autres (effet cocktail).

Nos sociétés multiplient donc de nouveaux types de risques, les risques socio-écologiques à grande échelle, sur de longues durées. Ces risques inédits viennent renverser la tendance qui favorisait l’espérance de vie, désormais stagnante ou en diminution dans de nombreux pays, dont la France. De par leur interdépendance et leur complexité, ces nouveaux risques sont un défi en termes de responsabilité et de coûts pour les assureurs de santé.



### CHIFFRES CLÉS (OMS)

**Volume de décès par an dans le monde pouvant être attribués à des facteurs environnementaux :**

**24 %** soit environ  
**12,6 millions**

**Volume de décès par an en région européenne<sup>6</sup> pouvant être attribués à des facteurs environnementaux :**

**15 %** soit  
**1,4 million**

**Pathologies chroniques dans le monde pouvant être attribuées à des facteurs environnementaux :**

**25 %**

6. Zone géographique selon OMS.

5. « La santé est la première raison qui doit nous pousser à agir pour le climat », Tedros Adhanom Ghebreyesus, Le Monde 29 mars 2024.

« Les personnes en situation de pauvreté sont surexposées par ces environnements dégradés, combinés souvent à des non-accès à des droits fondamentaux, comme le logement, l'accès à une alimentation saine, à certains soins ou encore à des espaces de nature. Or contrairement à d'autres, elles ont peu de moyens pour s'en protéger ou s'en éloigner. Elles n'ont souvent pas la capacité d'influence suffisante pour faire évoluer positivement leur environnement. De fait, ces conditions de vie ajoutent souvent à la précarité des pathologies graves, voire des problématiques de santé mentale. »

**Isabelle Doresse**  
VP ATD Quart-Monde<sup>8</sup>

De plus, les niveaux d'exposition et de vulnérabilité sont très inégaux : les personnes âgées et les enfants (fœtus et jeune enfant) sont particulièrement exposés et vulnérables ; les différences métaboliques entre les hommes et les femmes rendent ces dernières plus vulnérables aux polluants ; les travailleurs de certains milieux professionnels (bâtiment, chimie, industrie) et les plus précaires sont très exposés et subissent souvent le cumul de multiples pollutions. Si l'ensemble de la population est exposé, on constate une fragilité des plus modestes qui tient à la capacité de s'informer, de se protéger, de se soigner, avec un capital santé déjà défavorable. Selon l'INSEE, les 10 % les plus modestes développent jusqu'à deux fois plus de maladies chroniques que les 10 % les plus favorisés<sup>7</sup>. Ces inégalités se retrouvent à l'échelle mondiale, entre pays développés et pays émergents.

## Quel rôle pour les mutuelles ?

Préfigurant la Sécurité sociale, le mouvement mutualiste a su anticiper les nouveaux enjeux de santé et offrir des garanties à la hauteur, en privilégiant la dimension sociale, l'entraide et les solidarités. Aux nouveaux risques socio-écologiques qui pèseront toujours plus lourd sur le droit à la santé, il faut une réponse sociale et écologique. En phase avec la vision portée par les Nations unies, nous concevons la santé globale comme un équilibre entre l'humain, l'environnement et le monde animal. La santé humaine qui en dépend est tout à la fois physique, mentale et sociale.

La montée universelle des risques systémiques, le danger d'une explosion des inégalités de santé, confirment nos mutuelles dans leur conception première d'une santé co-produite par l'individu, l'environnement et la société. Plus que jamais, nous nous battons pour un droit à la santé pour tous. La marchandisation de la santé et des données personnelles, la paupérisation de l'hôpital public et des établissements non lucratifs, le non-recours aux droits sociaux, les reports de soins, vont à l'encontre d'une lutte juste et efficace contre les nouveaux risques de santé. La solidarité, la prévention, le travail en amont sur de multiples déterminants de santé, sont la seule réponse qui vaille.

Souvent mal connus, ces risques requièrent un surcroît de pédagogie et de diffusion des informations, en coopération avec les scientifiques et les médecins, dans une démarche de prévention et de responsabilisation. Ils supposent la création de collectifs puissants, dans le cadre du modèle mutualiste, pour faire évoluer les comportements à risques. Ils impliquent la construction de solutions nouvelles à destination des entreprises, afin de promouvoir la qualité de vie et la santé au travail. Nous défendons également l'innovation, comme l'e-santé, dans le respect d'un cadre éthique, le principe d'une souveraineté sanitaire, pour éviter les pénuries et les pertes d'expertise. Les luttes contre les nouveaux risques de santé et contre la crise écologique convergent et peuvent être porteuses de puissants co-bénéfices sanitaires et environnementaux.


7. Études et résultats n° 1243, paru le 6 octobre 2022.

8. Rencontres Santé VYV, 16 avril 2024.

9. Rencontres Santé VYV, 16 avril 2024.

10. Rencontres Santé VYV, 16 avril 2024.





*« On a 10 ans pour transformer profondément la réponse au besoin de santé. Il faut une volonté et une continuité pour modifier l'ensemble de ce qui fait nos modèles. »*

**Laurent Chambaud**  
Inspecteur honoraire des Affaires sociales, membre du Comité consultatif national d'éthique<sup>9</sup>

*« Il y a un enjeu de massification et de rapidité face à ces enjeux. La conjonction entre nos valeurs mutualistes et nos trois métiers, assurances et retraite, soins et accompagnement, logement, nous place dans la meilleure position pour devenir des acteurs majeurs et légitimes de la santé-environnement. »*

**Émilie Banny-Ducel**  
Vice-présidente Santé, Société & Vulnérabilités, Harmonie Mutuelle

*« Toutes les organisations - syndicats de salariés, employeurs, associations environnementales - ont dit qu'on était sur un sujet précurseur. On voit que c'est une réalité et ça doit devenir un objectif de dialogue social. »*

**Sophie Thiery**  
Présidente commission travail et emploi, CESE<sup>10</sup>





#2

**AGIR, INNOVER  
ET SENSIBILISER**

# AGIR, INNOVER ET SENSIBILISER

Face à la complexité et au caractère systémique des nouveaux risques de santé, la responsabilité d'un groupe mutualiste est d'être exemplaire, d'anticiper et de favoriser les changements, à l'échelle individuelle mais surtout sociale et territoriale, en faisant valoir les co-bénéfices d'une transition écologique favorable à la santé humaine.

## Faire notre part dans la réduction de l'empreinte environnementale

Acteur de santé globale et entreprise responsable, le Groupe VYV s'est engagé à obtenir une empreinte environnementale exemplaire, en phase avec les objectifs nationaux. L'empreinte environnementale se définit comme la pression globale qu'exercent les activités humaines sur les ressources et les écosystèmes<sup>11</sup>. Elle renvoie aux neuf limites planétaires identifiées que sont le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, le cycle de l'eau douce, l'acidification des océans, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, la pollution chimique et plastique<sup>12</sup>.

Tout au long de sa chaîne de valeur, le groupe se donne les moyens de minimiser son empreinte et de respecter les limites planétaires, par l'utilisation de trois leviers :

1

**Une réduction de l'empreinte carbone**, par la définition et la mise en œuvre d'une trajectoire bas carbone en phase avec la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui vise une neutralité carbone en 2050 et une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre. Notre premier bilan carbone consolidé a été réalisé en 2023, pour l'année 2022 : il s'élève à 4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, pour un périmètre comprenant les mutuelles (0,5), les investissements (2,5) et les dépenses de santé (1). Pour enclencher la baisse de ses émissions, le groupe a adopté la méthodologie ACT Pas à Pas de l'Agence de la transition écologique (ADEME) pour bâtir sa stratégie de décarbonation. Pour chaque maison, 5 étapes sont définies : situation actuelle, enjeux et défis, vision, nouvelle stratégie, plan d'action, sur un calendrier s'étalant de 2024 à 2027 au plus tard.

2

**Un renforcement des politiques d'achat et d'investissements responsables.** Des critères de responsabilité sociale et environnementale (RSE) sont en cours de finalisation sur l'ensemble de nos familles d'achats. De même, l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissements est en cours d'évaluation afin de bâtir un plan de réduction soumis à une politique d'investissement socialement responsable (ISR).

11. Cette notion a été inventée par les chercheurs Mathis Wackernagel et William Rees dans leur ouvrage *Notre empreinte écologique en 1999*.

12. *Théma Analyse*, « La France face aux neuf limites planétaires », octobre 2023, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.





3

**Une sensibilisation et un accompagnement de nos adhérents et collaborateurs.** Des premiers plans de sensibilisation ont été élaborés et de premières formations ont été déployées, notamment sur les thèmes de la biodiversité et du climat.

## Innovier en faisant du logement un déterminant de santé



L'esprit du mutualisme a toujours été relié à l'innovation économique, sanitaire et sociale. Se conformer à la réduction générale de l'empreinte écologique est nécessaire, sans être suffisant. Soucieux d'une vision de long terme, nous recherchons les déterminants de santé essentiels pour l'avenir et comment agir sur leur évolution.

Le logement est l'un d'entre eux, souvent méconnu. Nous passons chacun en moyenne 16 heures par jour dans notre habitation. Ses caractéristiques sont donc un facteur majeur de notre santé physique, mentale et environnementale. L'exposition à la pollution de l'air intérieur, au bruit, aux métaux lourds, à une mauvaise isolation thermique, à la promiscuité, le risque d'isolement ou d'insécurité sont autant de déterminants de santé individuelle et collective, composants de la santé environnementale globale. Le Groupe VYV s'est par conséquent donné pour objectif de construire une offre unique de logement-santé, alliant qualité du bâti, services en santé et environnement bienveillant, avec un label dédié pour les programmes neufs du Groupe Arcade-VYV.

Sont ainsi concernés les étudiants, les jeunes actifs, les familles, les personnes en situation de handicap, les seniors. À chacun sont proposés des services adaptés : informations santé, téléconseil, assurance habitation solidaire, bouquet de services, téléassistance, accès au matériel médical et paramédical, adaptation ergonomique du logement. De même, des actions de lien social sont proposées pour favoriser le vivre ensemble autour de l'alimentation saine, de l'activité physique, du lien intergénérationnel, de l'environnement, de la culture et des loisirs.

Dans les 3 700 logements neufs programmés sous label, dix engagements sont obligatoires, parmi lesquels la qualité de l'air intérieur, l'accessibilité, des réseaux de voisinage solidaire, du téléconseil médical, des espaces aménageables pour le télétravail. Ces débuts doivent nous aider à diffuser un nouveau paradigme, celui du logement comme facteur majeur de santé. Ils sont également une contribution à la résolution de la crise de l'offre et de la qualité du logement en France.

## Faire de la transition écologique un exercice démocratique

S'ajoutant aux crises écologiques et économiques, la crise de confiance dans la démocratie représentative (assemblées élues, gouvernement) oblige à revenir aux fondamentaux de la démocratie et à associer les citoyens à l'élaboration des décisions. C'est sur ce modèle que se sont tenues en France la Convention citoyenne sur le climat et la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Le secteur économique doit se saisir de ces évolutions sociétales. À la montée de la responsabilité dans les domaines social et environnemental doit correspondre une démocratisation du fonctionnement de l'entreprise, par une association étroite des parties prenantes. En tant que groupe mutualiste, la démocratie, la co-responsabilité et la co-construction sont depuis toujours au cœur de notre organisation qui associe adhérents et salariés à la prise de décision. Pour nous, la transition écologique, de par l'ampleur des bouleversements inédits qu'elle suppose, s'impose comme objet majeur d'intelligence collective. Elle se devait de donner lieu à un exercice démocratique inédit.

Une convention interne au groupe a été mise en place de juillet à novembre 2023. La question posée aux 59 conventionnaires, tirés au sort et représentatifs de la diversité du groupe, a été la suivante :

**« Face au dérèglement climatique et à la dégradation de la biodiversité, quels sont les dispositifs, leviers et mesures que le Groupe VYV, acteur majeur de la santé, pourrait actionner en matière de protection sociale, de services et de solutions sur ses trois métiers (l'assurance, l'accompagnement et le soin, le logement), à destination de ses différents publics (clients, patients, collaborateurs, entreprises, collectivités, institutions) ? »**





Durant quatre sessions, les conventionnaires ont décrypté les enjeux de la question, auditionné de nombreux experts, élaboré un socle de propositions. Six thématiques ont été identifiées :



**Accompagner les entreprises et collectivités dans la transition écologique de « pleine santé » :**

autant de structures pouvant agir pour la transition au bénéfice de la santé. Il s'agit donc d'un puissant levier d'action.



**Promouvoir l'éco-responsabilité :**

la notion de co-bénéfices (santé/environnement) doit être mieux connue et mobilisée.



**Prévenir et protéger face aux risques écologiques :**

intégrer ces nouvelles réalités dans l'offre de prévention et de protection.



**S'appuyer sur le label Mon Logement Santé pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans le bâti :**

le logement, déterminant de santé, génère par ailleurs un quart des émissions de gaz à effet de serre<sup>13</sup>.



**Agir pour une alimentation durable et la préservation des ressources en eau :**

face aux pénuries toujours plus intenses et fréquentes, les conflits d'usage doivent être anticipés.



**Être exemplaires, se positionner comme un acteur engagé sur la santé et l'environnement :**

au-delà de la réduction de notre empreinte environnementale, faire rayonner nos actions et encourager les initiatives.

13. Ministère de la Transition écologique.



## Les recommandations des conventionnaires

À travers ces actions, les conventionnaires ont souhaité privilégier la transversalité, mettre l'accent sur la prévention, souligner les enjeux de coopération et d'impact territorial, appuyer un engagement sociétal fort, enfin privilégier l'innovation.

Parmi les propositions les plus ambitieuses, on peut citer les suivantes :

- **Lancer un prix VYV en matière de santé et environnement** : ce prix vise à soutenir une ou plusieurs actions au sein du groupe dans un premier temps, et pourra ensuite être ouvert à l'externe, pour récompenser les actions d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité.
- **Développer le dispositif « territoires de pleine santé »** auprès de collectivités territoriales, mettant l'accent, du préventif au curatif, sur le sport, la nutrition, la santé-environnement, le jardinage, l'information sur les polluants.
- **Créer et diffuser la fresque « Santé & Environnement »** développée lors de la convention, qui pourrait déboucher sur la production d'un « serious game » santé-environnement, en interne et en externe du groupe.
- **Créer un dispositif de lutte contre l'éco-anxiété** : des cercles de parole autour de la santé-environnement pourraient être proposés.
- **Faciliter l'accès à du matériel médical et aides techniques « éco-vertueux »** en soutenant les filières d'approvisionnement éco-responsables.
- **Élargir le concept de logement santé du Groupe Arcade-VYV** en approfondissant l'intégration de la prévention des risques climatiques.



Un comité de suite a été mis en place pour rendre compte de l'avancement et de la mise en application de l'ensemble des propositions de la convention.

## Des actions concrètes en lien avec les territoires et la société

### Un partenariat avec l'ADEME

Dans un partenariat unique, l'Agence de la transition écologique (ADEME) et Harmonie Mutuelle se sont associées pour conjuguer les co-bénéfices de la lutte contre le dérèglement climatique et pour une meilleure santé. Harmonie Mutuelle intensifie ses actions de sensibilisation auprès de ses salariés et adhérents, ménages et entreprises, se faisant le relais des recommandations de l'ADEME. Ses préconisations à destination des ménages intègrent une dimension environnementale (rénovation, isolation, consommation responsable). Enfin Harmonie Mutuelle propose des tarifs préférentiels aux entreprises engagées dans la transition écologique avec l'ADEME.

« Chaque gorgée d'eau, chaque souffle d'air, chaque aliment est influencé par la qualité de notre environnement. Canicule, sécheresse, inondation, l'intégrité de celui-ci est de plus en plus compromise par les effets du changement climatique. Notre santé en est directement impactée. Il est impératif de prendre conscience que la santé de l'environnement qui nous entoure est indissociable de notre propre bien-être. En investissant dans la lutte contre le dérèglement climatique et l'adaptation à ses effets, on investit dans notre santé, en particulier celle des plus vulnérables et celle des générations futures. Le partenariat entre le Groupe VYV et l'ADEME s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Accompagné par l'ADEME dans la construction d'une stratégie climat du groupe, création d'un dispositif d'éco-conditionnalité, je suis heureux que ce partenariat, porteur de résultats, se poursuive avec comme objectif commun : lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts sur notre santé. »

Sylvain Wasserman, président de l'ADEME

### Initier une filière d'économie circulaire

L'enseigne « Écouter Voir » collecte les montures de lunettes qui ne sont plus utilisées, en collaboration avec certaines maisons du Groupe VYV. Les montures collectées font ensuite l'objet d'une sélection de la part de notre partenaire Zac qui en évalue la capacité à les reconditionner ou à les recycler. Le reconditionnement est confié à Alter Eos, une entreprise adaptée. Les lunettes reconditionnées sont remises en vente et adaptées à des verres solaires. Une gamme de lunettes éco-conçues peut être proposée, en acétate biodégradable ou en métal recyclé, labélisées Origine France Garantie.

### La fondation d'entreprise MGEN

Depuis 2020, la Fondation d'entreprise MGEN pour la Santé publique développe des recherches scientifiques dans le domaine de la santé environnementale. Sur la base d'études épidémiologiques sur le rôle de l'environnement de vie sur la santé des populations, elle contribue à la définition d'actions de prévention et de promotion de la santé adaptées dans ce domaine. Actuellement, des recherches sont en cours sur l'exposition au bruit et ses conséquences sur la santé des personnels enseignants.

### Un site pilote de la MGEN pour promouvoir une meilleure alimentation

Application concrète de la loi Egalim, la démarche « Manger mieux et local » a été mise en place sur un site pilote, l'établissement de soins médicaux et de réadaptation MGEN de l'Arbizon dans les Hautes-Pyrénées. Ce projet vise à redéfinir la politique nutritionnelle en orientant l'offre selon le profil et les besoins des patients et, par conséquent, moins gaspiller ; à développer le maillage territorial en répertoriant des producteurs locaux pour les achats de denrées alimentaires ; à réduire l'impact carbone grâce à l'approvisionnement de proximité ; à réduire les déchets et notamment les emballages en travaillant des produits bruts ; enfin à promouvoir la culture culinaire des régions. L'alimentation est un déterminant clé de santé, « notre première médecine » disait Hippocrate. À ce titre, le groupe a mis en place un laboratoire d'innovation sociale qui identifie et soutient l'essai et le déploiement d'initiatives telles que l'Arbizon.

## Les vergers bio de Promut, entreprise adaptée de VYV<sup>3</sup>

Sur 4 hectares de terres communales agricoles à Queigny (21), le Verger Bio de Promut, entreprise adaptée accueillant des personnes en situation de handicap, offre des plantations de fruits (cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers, framboisiers, groseilliers...) cultivés selon les principes de l'agriculture biologique, en évitant l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques. Il propose également au public des ateliers sur la biodiversité et l'entretien des arbres et arbustes fruitiers cultivés.

## Les Prix santé et mieux-être de la MNT

Tous les deux ans, la MNT décerne des prix valorisant des actions en faveur d'une meilleure santé au travail des agents et préservant le capital santé des populations. Dernièrement, une attention toute particulière a été portée à des dossiers visant à sécuriser le traitement de l'amiante lors des processus de collecte. En 2021, la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay (62) a été lauréate dans la catégorie Santé au travail et pratiques innovantes pour sa démarche sécurisée de collecte à domicile. En 2023, c'est le centre de gestion (CDG) Loire-Atlantique qui a été lauréat d'un prix spécial pour son accompagnement des acteurs territoriaux. En 2019, la commune de Guéret avait reçu un prix pour sa démarche de réorientation de l'entretien des locaux vers des produits éco-responsables ou via des techniques innovantes. L'objectif était de préserver la santé des agents et des enfants en réduisant les facteurs de risques chimiques dans les crèches et les écoles. Par leur exemplarité, ces actions inspirent de nombreuses collectivités et la MNT en assure la promotion de manière constante.

## Territoire de pleine santé à Uzès

De 2021 à 2023, la contribution au projet « Territoire de pleine santé » sur la communauté de communes d'Uzès, dans le Gard, a eu pour partenaires le Groupe VYV dont Harmonie Mutuelle et la MNT. Ce projet visait à interroger la population sur son niveau de santé. S'en est suivie une conversion des résultats de cette enquête en un lieu de discussion, avec une assemblée collégiale pour faire émerger et déployer des projets concrets de sensibilisation à la santé-environnement, d'adaptation au risque climatique et d'amélioration des conditions de vie environnementales.

« Ce qui est frappant à la lecture de ces exemples d'actions lancées au sein du Groupe VYV et de ses maisons, c'est à la fois leur diversité, mais aussi leurs deux points communs clés : un ancrage territorial fort et l'activation d'un levier de coopération entre différents acteurs (adhérents, associations, entreprises, acteurs publics...). C'est probablement le sillon qu'il convient de creuser pour installer notre groupe comme acteur majeur du défi santé-environnement. »

**Stéphanie Goujon,**  
directrice Empreinte mutualiste (DiEM)  
et **Lionel Fournier,**  
directeur Développement durable



## La prise en compte des inégalités dans la construction de nos solutions

Notre groupe s'est toujours attaché à construire des réponses qui tiennent compte de toutes les inégalités, qu'elles soient sociales, territoriales, de genre ou autres.

En cohérence avec nos valeurs mutualistes, nous œuvrons pour favoriser l'accessibilité de nos offres au plus grand nombre et développons des programmes d'action sociale visant à réduire les inégalités en termes d'accès aux soins et à la protection sociale.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre ambition de renforcer notre empreinte mutualiste, pour laquelle nous avons investi plus de 80 millions d'euros en 2023 afin de financer des actions à externalités positives sur le plan social et sociétal sur l'ensemble de nos trois métiers.

Nous abordons la vulnérabilité face aux risques environnementaux avec la même philosophie, en construisant des offres et services qui s'adaptent aux différents types et niveaux de vulnérabilité.

Par exemple, en partenariat avec le Réseau national de surveillance aéro-biologique (RNSA), nous avons développé l'application « J'aère » qui prend en compte la qualité de l'air extérieur et les épisodes polliniques, et propose aux utilisateurs de renseigner leur lieu de résidence ainsi que leurs éventuelles allergies aux pollens afin de définir leur risque allergique et d'optimiser les moments les plus opportuns pour renouveler leur air intérieur.

La MGEN a développé une offre « MGEN AUPRES » qui consiste en un service d'aide et de soutien à destination de ses adhérents, mis en place en cas de situation de crise (inondations, incendies...) et déclenché dès qu'un événement le nécessite.

Nous avons également intégré une approche par genre dans la stratégie de prévention du Groupe VYV pour renforcer l'adéquation entre notre offre et les besoins spécifiques de chacun de nos publics, notamment les femmes.





#3

**DESSINER  
UN FUTUR  
SOUHAITABLE**

# DESSINER UN FUTUR SOUHAITABLE

## Pourquoi mener une démarche prospective ?

« Aux côtés des personnes vulnérables depuis 160 ans, la Croix-Rouge française observe les conséquences directes et indirectes des changements climatiques sur la santé humaine. L'association a ainsi publié en avril 2024 la deuxième édition de son rapport sur la résilience de la société française : « Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable ? » Fruit d'un travail d'analyse de données et de croisement de sources variées (études scientifiques, opinion et ressenti des Français, identification des meilleures pratiques internationales, vécus de sinistrés...), il montre le niveau très insuffisant de préparation des Français à des chocs climatiques devenus plus fréquents et formule 10 propositions pour renforcer notre anticipation collective et notre préparation individuelle aux effets du changement climatique. »

**La Croix-Rouge française**

Aux nouvelles vulnérabilités de santé issues de la crise écologique que nous avons identifiées s'ajoutent les inégalités d'exposition, de risque, d'information et de prise en charge au sein de la population. Le retard des systèmes de santé, restant centrés autour des maladies infectieuses, peut entraîner une insuffisance des réponses individuelles et des réponses collectives prenant en compte l'ensemble des déterminants de santé. Enfin, le cadre réglementaire sanitaire et écologique risque de rester inadapté, en raison de la pression des intérêts économiques des industriels.

L'instabilité des contextes politiques, économiques et sociaux rend difficile, voire impossible, la description d'une dynamique qui s'imposerait à terme. La raréfaction des ressources, la remise en question de la globalisation économique, la quête de souveraineté économique, stratégique et industrielle, l'éruption de mouvements sociaux, sont des variables qui rendent l'équation de plus en plus imprévisible. Nous vivons aujourd'hui dans une nouvelle ère socio-écologique faite de profondes incertitudes et de bascules rapides. L'agriculture peine à trouver un équilibre entre nouveaux impératifs de production et modèle agro-industriel historique ; l'industrie doit composer avec des disruptions fréquentes de ses chaînes de production ; le secteur de l'assurance est déstabilisé par des aléas de plus en plus intenses et fréquents, mais aussi par une fragilisation structurelle de ses assurés ; le secteur de la santé fait face à une croissance continue des besoins.

Il est ainsi difficile de savoir si la pollution atmosphérique sera endiguée par une action volontariste de l'État, ou au contraire accentuée par des politiques qui participeraient à compromettre la santé planétaire dans les territoires concernés ; si le risque pandémique sera augmenté par des échanges mondiaux de biens et de personnes toujours plus intenses ou au contraire contenu par une régionalisation du monde ; si l'alimentation sera un vecteur de santé pour tous, sous l'effet d'une transition massive vers l'agroécologie, ou au contraire un facteur de nouvelles pathologies si elle reste ultra-transformée ; enfin, si la protection sociale sera renforcée par un État providence renouvelé ou laissée à la main des collectivités et des communautés.

Nous le voyons, ces incertitudes sont nombreuses et nécessitent de se projeter dans un temps long pour envisager un spectre large de possibilités et de nouvelles vulnérabilités.

## Demain, tous et toutes vulnérables ?

Demain, nous serons sans doute « tous vulnérables » face au choc écologique, même si les enjeux se poseront différemment d'un territoire à l'autre (ampleur des transitions à engager et risques rencontrés) ou d'un individu à l'autre (liens croissants entre état de santé, exposition aux risques environnementaux et situation sociale d'une part ; inégalités des marges de manœuvre économiques face aux transitions écologiques d'autre part).

Aucun domaine de l'action publique ne sera épargné par les conséquences déjà bien visibles de ce grand désordre écologique. Le secteur de la santé, et notamment celui de la protection sociale, ne fera pas exception. Au niveau français et européen, la façon même dont elle est pensée, construite, financée, sera profondément questionnée. Qui seront les principaux financeurs, les bénéficiaires, quelles seront les priorités d'action ? Quels risques socio-écologiques, quels impacts sur la santé et ses déterminants, et quel rôle pour le Groupe VYV ? (voir encadré explicatif ci-dessous)

### QUESTION PROSPECTIVE





Pour un début de réponse à cette question, la méthodologie retenue s'appuie sur une revue bibliographique des facteurs qui déterminent la santé des individus et des populations de façon à aboutir à une catégorisation se voulant la plus complète et la plus scientifiquement fondée possible.

Celle-ci se compose de quatre « champs » concentriques, qui vont des déterminants individuels aux déterminants les plus globaux :



**Les caractéristiques individuelles :**

biologiques et génétiques, habitudes de vie, caractéristiques socio-économiques, capacités personnelles et sociales...



**Les milieux de vie :**

famille, logement, travail, voisinage, communauté...



**Les systèmes sociaux :**

éducation, santé, territoires, emploi...



**Le contexte global :**

politique et législatif, économique, démographique, social et culturel, technologique, naturel et écosystèmes.

« La prospective a la vertu de concilier un court terme imposé et une vision de long terme garante d'une évolution du modèle mutualiste conforme à celle des besoins des personnes protégées. Elle se nourrit du débat collectif, cher aux valeurs et principes mutualistes. Elle rend le désir d'anticipation possible, sans immobilisme, bien au contraire : faire de la prospective, c'est anticiper pour mieux agir. »

**Isabelle Rondot**

Administratrice nationale déléguée MGEN et référente Influence Groupe VYV

Partant du dernier niveau de cette typologie, plusieurs grands curseurs sont actionnés, permettant de faire varier ce contexte global (voir ce jeu de curseurs par ailleurs). En assemblant ces curseurs par pôles et en se servant de travaux prospectifs de référence<sup>14</sup>, quatre scénarios prospectifs différents ont été construits, qui permettent chacun de donner à voir des défis différents de santé et de protection sociale. Si une probabilité peut leur être affectée, il convient de garder en tête que dans un environnement de bascules, il est tout aussi important de se préparer aux scénarios les moins probables qu'aux plus probables.

14. Scénarios Transitions 2050 de l'ADEME, Shared Socio-Economic Pathways utilisés par le GIEC.





Les scénarios travaillés sont les suivants :

1

**Le « Green New Deal »** : réindustrialisation massive de la France basée sur une croissance modérée, développement massif des énergies renouvelables, intégration européenne poussée.

2

**« L'inflation technologique »** : continuité de nos modes de vie et de production qui suppose la poursuite d'une économie de services, développement des métropoles, stratégies technologiques d'atténuation et d'adaptation.

3

**La « révolution agricole et citoyenne »** : réinvestissement massif de l'agriculture, reterritorialisation (biorégions) et réensauvagement de certains territoires.

4

**Le « déclin réactionnaire »** : inaction globale en matière d'écologie, repli de l'État sur les enjeux régaliens (ordre, sécurité, défense des frontières), écologie limitée à la défense de l'identité et des terroirs dans le cadre d'un délitement de l'Union européenne.

Chacun de ces scénarios permet d'identifier des défis possibles pour la santé, les besoins sociaux et la protection sociale ainsi que des solutions pour y répondre. Le positionnement du groupe s'en trouvera enrichi sur des sujets pour lesquels les recommandations émises serviront d'aide à la décision pour nos dirigeants.

Le Groupe VYV, comme l'ensemble des acteurs de santé, est concerné par ces bouleversements, et cela dans l'ensemble de ses activités. L'exercice prospectif aide à prévoir l'improbable pour ne pas subir le réel. Il nous engage à aborder la santé dans une perspective plus que jamais globale et holistique, à bâtir de nouvelles alliances, élaborer de nouveaux positionnements et s'adapter à de nouveaux métiers.

# CONCLUSION

Nos modes de vie, de production et de consommation ont considérablement artificialisé nos milieux de vie et généré de nouveaux risques sanitaires, liés à notre environnement quotidien. Ces risques sont cumulatifs et multifactoriels, et leur gravité ne cesse d'augmenter, comme le montre la progression des maladies chroniques. S'y ajoute une très grande variabilité de l'exposition à ces risques selon les populations et les territoires: les réponses ne peuvent être uniformes et demandent une forte adaptation.

Les pouvoirs publics, l'Union européenne, la société civile, ont amorcé une prise de conscience et commencé à mener des actions curatives et préventives. Le Groupe VYV y a pris sa part, dans une stratégie d'anticipation des risques et d'information. Pour s'amplifier, ce mouvement doit réunir dans un travail collectif pouvoirs publics, acteurs privés, citoyens: c'est ainsi que nous construirons, dans une logique de progrès social, la prévoyance pragmatique et équitable dont nos sociétés auront toujours plus besoin. Pour concilier au mieux enjeux environnementaux et besoins des populations, qu'ils soient sociaux, démocratiques ou sanitaires, une approche globale de la santé et de la protection sociale est nécessaire.

Les réponses à construire seront complexes: elles passent par une meilleure compréhension et une meilleure information sur les risques sanitaires liés à notre environnement, par un travail de prévention qui réduise l'exposition des populations, notamment les plus vulnérables, enfin par un travail approfondi de réflexion sur la résilience de nos sociétés, et par le renforcement de la prise en charge des impacts présents et à venir.

Pour préparer ses actions, le Groupe VYV poursuit d'ores et déjà cette réflexion, notamment dans le cadre de sa démarche prospective, avec un tome 2 « Demain tous vulnérables ? » à paraître en décembre prochain, et un tome 3, à paraître en 2025, qui placera l'axe santé-environnement au cœur de notre futur plan stratégique.

# POUR ALLER PLUS LOIN



**OMS**  
Santé environnementale



**Santé publique France**  
Santé environnementale :  
une priorité de santé  
publique



**Santegouv.fr**  
4<sup>e</sup> plan national  
santé-environnement



**France Exposome**  
Présentation



**GIEC**  
Rapport 2023



**The Shift Project**  
Site web



**IGAS**  
La santé-environnement



**ADEME**  
Préserver sa santé  
et la planète



**COVARs**  
Avis sur l'évaluation  
des risques de situations  
sanitaires exceptionnelles



**CESE**  
Inégalités de genre,  
crise climatique  
et transition écologique



**Femmes de Santé**  
États généraux sur la santé  
environnementale



**La Mutelle familiale**  
Baromètre  
santé-environnement



**La Croix-Rouge**  
Faire face au choc  
climatique



**Le Monde**  
La santé est la première  
raison qui doit nous pousser  
à agir pour le climat



**Drees**  
Études et résultats  
n° 1 243



**Ministère de la Transition  
écologique et de la  
Cohésion des territoires**  
La France face aux neuf  
limites planétaires

## REMERCIEMENTS

Les synthèses, propositions et partages d'expérience présentés dans cet ouvrage sont issus de travaux réalisés par les équipes du Groupe VYV. Ils sont notamment le fruit d'une démarche conjointe menée par la direction Développement durable et la direction Prospective, nourrie d'apports de nos élus et de nos partenaires.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué directement ou indirectement à cet ouvrage, et particulièrement l'ensemble des intervenants de notre rencontre santé ainsi que tous les participants à la convention citoyenne Santé-Environnement.



**POUR UNE  
SANTÉ  
ACCESSIBLE  
À TOUS**

**Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France,  
le Groupe VYV agit pour que la santé soit accessible à tous.**

Parce qu'il considère la santé comme un tout, il agit sur la majorité des facteurs qui impactent la santé. Pour ce faire, il est le seul groupe à associer trois métiers complémentaires : assurances & retraite, soins & accompagnement, et logement.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'accompagner au plus près de leurs besoins employeurs publics et privés, et de protéger 11 millions de personnes.

Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans les territoires et de leurs 45 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



GR O U P E  
**vyv**